

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA ROQUE-ESCLAPON**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation

Date d'affichage

07 Décembre 2020

07 Décembre 2020

**SEANCE DU VINGT TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN**

**N° 2021\_07**

L'an Deux mille vingt et un, le Vingt-trois FEVRIER, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale,  
**Présents** : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjointes Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, Messieurs FABRE Guillaume, et BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : BELISAIRE Louis à PERRIMOND Bernard, et ORSET Loïc à BELISAIRE Thomas.

Secrétairé de séance : Madame BREZINA Yana.

Objet : Modification du Tarif de la Taxe de Séjour, Base de loisirs « Notre-Dame ».

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 29 Octobre 2019 portant adoption des tarifs de la Base de Loisirs municipale « Notre-Dame ».

Elle donne lecture d'un courrier reçu de l'office du Tourisme intercommunal de la Dracénie DPVa qui l'informe que le tarif de la taxe de séjour augmentera de 0.01 €, soit 0.61 € au lieu de 0.60 € applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide :

- **D'adopter le tarif de la Taxe de Séjour d'un montant de 0.61 €, à percevoir à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.**

Fait et délibéré en Mairie de la Roque-Esclapon, le jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE  
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE  
Le : ..... 17 MARS 2021 .....  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
Le : ..... 17 MARS 2021 .....  
Le Maire

Le Maire,  
Nathalie PEREZ LEROUX

*Meylan*

*Nathalie Perez Leroux*

